

**Réunion annuelle des responsables d'équipes du Promo Relax
du mardi 3 octobre 2017 à 20h30 à Ste Gemmes sur Loire
(salle de tennis de table, complexe sportif gemmois, rue des Grands Jardins)**

Compte-rendu

Présentation des participants

20 participants dont Yannick Alméras pour le Comité Départemental et la commission Promo-Relax et Bernard Jaud pour la commission Promo-Relax.

14 clubs représentés, 2 excusés (A. St Léonard, Pellouailles) ; Bauné s'est aussi excusé ensuite (oubli).

Présentation synthétique du Promo Relax ; championnat, tournois et organisation

C'est la 27^{ème} année pour le Promo Relax (8 équipes la première année et généralement plus de 40 équipes ces dernières années, sauf celle-ci ; voir plus loin).

Environ 750 licenciés promotionnels séniors-vétérans étaient enregistrés au Comité la saison passée. Parmi eux, environ **200 joueurs** ont participé au Promo Relax lors de la saison 2016-2017 (45 équipes).

Le Promo Relax a un fonctionnement collégial (réunion annuelle des responsables d'équipes) autour des organisateurs du Relax. Il est possible de faire vivre une commission élargie pour étudier un point d'organisation.

Un certain nombre de joueurs du Promo Relax s'investissent notablement dans la vie de leur club (présidents, secrétaires, trésoriers...).

Tournoi de rentrée de Soulaire et Bourg

53 inscrits pour 15 tables ; tous les matchs se sont finis avant minuit. Les licences des joueurs devaient être valides à la date du tournoi (imposé par son homologation pour des questions d'assurance) et de rares écarts à cette règle ont été constatés (attention !).

Championnat Promo Relax - 1^{ère} phase

Inscriptions : les feuilles d'inscriptions sont chaque année téléchargeables sur le site du comité sous la forme d'un fichier Word à compléter et à renvoyer par mail à la fois aux responsables de l'organisation à l'adresse promorelax49@gmail.com et au Comité à l'adresse anjou.ping-sec@wanadoo.fr pour enregistrement et facturation.

Chaque club doit préciser le nombre maximum de rencontres Promo Relax qui peuvent être jouées simultanément dans leur salle. Cela facilite la construction du calendrier des rencontres en autorisant un plus grand nombre de rencontres sur la première semaine de la quinzaine associée à une « journée » du Promo Relax (plus de souplesse pour les éventuels reports).

Correspondant suppléant : pour rappel, son rôle est de suppléer le correspondant principal en cas d'absence, pour diffuser les infos aux joueurs, remonter des inscriptions *etc.*

Organisation des poules de la 1^{ère} phase (34 équipes) : une grosse diminution du nombre d'équipes engagées dans cette phase est à noter (34 au lieu de 41 la saison passée). Il y a *a priori* plusieurs origines à cette diminution : passage de joueurs en formules traditionnelles, joueurs blessés ou autres joueurs ayant des contraintes professionnelles plus fortes, moins de nouveaux joueurs que de départs.

Les poules ont été constituées conformément au règlement du Promo Relax, ce qui a conduit à la répartition suivante : 4 poules à 4 équipes de niveau 1, 3 poules à 4 équipes de niveau 2 et 2 poules à 3 équipes de niveau 3 (ces dernières poules présentent donc un exempt et des matchs amicaux ont été proposés en conséquence, comme lors des saisons passées).

Rappel : les licences doivent être valides dès le 1^{er} match (vérifiable sur <http://www.fft.com/licence> ou sur l'application mobile de la FFTT) et il faut bien renseigner les résultats de rencontre sans erreur de numéro de licence...

Report de match : il faut le signaler **simultanément et rapidement** à promorelax49@gmail.com (commission Promo Relax) et anjou.ping-sec@wanadoo.fr (secrétariat du Comité).

Attention : conformément au règlement intérieur, **les rencontres d'une phase donnée doivent toutes avoir été jouées avant la date de fin de phase**, sinon l'équipe qui est à l'origine du premier report est déclarée forfait ; les dates de fin de phase sont les suivantes : samedi 23 décembre 2017 pour la phase 1 et samedi 21 avril 2018 pour la phase 2.

Championnat Promo Relax - 2^{ème} phase

Inscriptions de nouvelles équipes : les inscriptions d'équipes supplémentaires sont à faire connaître par mail au plus tard le *vendredi 22 décembre 2017 au matin* à l'aide d'un feuillet de mi-saison qui sera téléchargeable sur le site du Comité. Les clubs suivants engageront peut-être des équipes en plus : St Sylvain d'Anjou, Ste Gemmes/Loire, Les Ponts-de-Cé, Nueil/Layon (?), Soulaire (?), Bouchemaine (?), Andard-Brain (?), A. St Léonard (?).

Composition de 2^{ème} phase : une base de poules de 6 équipes est adoptée, autant que possible. Il pourra y avoir des exempts, auquel cas des rencontres inter-exempts seront prévues, comme pour la première phase. Exemple de distributions (modulable selon les vœux des nouvelles équipes *etc.*) :

Poules	A	B	C	D	E	F	G	H
35 équipes	6	6	6	6	6	5		
36 équipes	6	6	6	6	6	6		
37 équipes	6	6	5	5	5	5	5	
38 équipes	6	6	6	5	5	5	5	
39 équipes	6	6	6	6	5	5	5	
40 équipes	6	6	6	6	6	5	5	
41 équipes	6	6	6	6	6	6	5	
42 équipes	6	6	6	6	6	6	6	
43 équipes	6	6	6	5	5	5	5	5

Comme mentionné dans le règlement du Promo Relax (assoupli l'an passé), « La répartition des équipes dans les poules par niveaux est effectuée par la commission technique Promo Relax selon le protocole suivant :

- Les 12 meilleures équipes du niveau 1 de la 1^{ère} phase sont distribuées (selon leurs résultats) sur les deux poules A et B du niveau 1 de la 2^{ème} phase.
- Les autres équipes du niveau 1 de la 1^{ère} phase sont distribuées sur les poules du niveau 2 de la 2^{ème} phase, ces dernières étant complétées par les meilleures équipes du niveau 2 de la 1^{ère} phase.
- Les équipes restantes sont distribuées sur des poules de niveau 3.

Les équipes nouvellement inscrites sont intégrées aux poules, autres que A et B, selon la décision de la commission technique Promo Relax qui prend en compte, autant que possible, le niveau indiqué sur la feuille d'inscription. »

Dernière journée, N°5 ou 5 bis (Play Off du 3 au 9 avril 2018) : regroupement des équipes d'une même poule dans une même salle (avec 9 tables ou, à défaut, 8 tables). Il y aura probablement besoin de 6 (voire 7...) lieux de compétition. Il y avait 5 clubs volontaires : Chalonnes/Loire, Les Ponts-de-Cé, Soulaire et Bourg, St Georges/Loire, Trélazé... Deux clubs se sont ajoutés à cette liste lors de la réunion pour compléter (merci !) : Bouchemaine et St Saturnin/Loire (équipe 1).

Le problème de la charge de travail imposée par ces « Play Off » a été discutée. Il sera encore signalé en temps voulu de l'importance de signaler les présents/absents à chaque Play Off pour des raisons évidentes d'organisation. Il est aussi recommandé que le club qui reçoit s'assure de la bonne venue des équipes sensées être présentes.

Attribution du titre de champion Promo Relax (période du 14 au 25 mai 2018) : l'an passé, le titre s'est joué en parallèle des finales de la Coupe de l'Anjou (comme l'année précédente), après acceptation des équipes finalistes. Il peut être envisagé de reconduire cette formule (toujours sous réserve d'acceptation des équipes finalistes et d'accord du Comité ; la finale serait alors le vendredi 1^{er} juin 2018 à St Georges/Loire).

Organisation du tournoi individuel (1^{er} semestre 2018)

Prix des inscriptions : 3 euros par participant (fixé par l'AG du Comité).

Éliminatoires du tableau mixte : en 2017, ce sont 92 inscrits qui ont été répartis sur 9 éliminatoires. On peut prévoir un nombre d'éliminatoires analogue, programmés les jeudi 22 mars, vendredi 23 mars et lundi 26 mars 2018. 10 clubs sont candidats pour les accueillir :

- **Jeudi 22 mars : Bouchemaine, Chalonnnes, Mûrs-Érigné**
- **Vendredi 23 mars : Baugé, Bauné, St Georges/Loire, Trélazé**
- **Lundi 26 mars : Angers Saint Léonard (20h), Les Ponts-de-Cé, Soulaire et Bourg**

Tableau féminin : le tableau masculin est devenu un tableau mixte suite à une demande exaucée en 2016. Les féminines inscrites dans le tableau mixte ne s'inscrivent pas dans le tableau féminin et il est admis que si elles ne se qualifient pas en finale, elles peuvent se reporter sur le tableau féminin.

Finale du tournoi individuel (prévue entre les 13 au 19 avril 2018) : la candidature de *St Georges/Loire* est retenue (pour le vendredi 13/04 ou le 20/04 selon l'évolution de la position des vacances de Pâques...).

Organisation du tournoi par équipes (un soir entre le lundi 14 et le vendredi 25 mai 2018)

Prix des inscriptions : 9 euros par équipe (fixé par l'AG du Comité).

La candidature de *Bauné* est retenue, pour le vendredi 25/05. Afin de finir plus tôt, il a été décidé de ne plus autoriser les balles d'échauffement lors des changements de joueurs pendant les manches.

Points divers

Règlement intérieur du Promo Relax : il a été actualisé conformément aux décisions prises à la précédente réunion des responsables d'équipes du Promo Relax (assouplissement des règles de constitution des poules des phases).

Formats des fichiers envoyés par la commission Promo Relax : les fichiers sont envoyés en priorité au format .pdf pour des questions de portabilité.

Nouveauté : tous les documents sont à présent mis en ligne en temps réel sur la page Promo Relax du site du Comité

www.anjouping.org/competitions/championnats/promo-relax.html

Il y a même une carte de localisation des salles des divers clubs du Promo Relax (si une erreur de repérage d'une salle est constatée, merci de la signaler). Il ne faut pas hésiter à communiquer cette adresse qui peut être utile à tout joueur du Promo Relax.

Le réseau d'information du Promo Relax : pour les questions concernant le Promo Relax, il faut bien utiliser l'adresse mail promorelax49@gmail.com. Les mails sont transférés automatiquement aux responsables de la commission Promo Relax : Yannick ALMÉRAS et Bernard JAUD (inutile de faire une copie à leur adresse mail personnelle).

Concernant le carnet d'adresses mail du compte promorelax49@gmail.com, il ne comporte que les adresses des responsables d'équipes, des correspondants et de leurs suppléants, à charge de ces derniers de transférer les informations à tous les joueurs de leurs clubs (calendrier etc...). En effet, la gestion des adresses de tous les joueurs est devenue trop complexe (grand nombre d'adresses, erreurs pour certaines...).

Les annonces/affiches d'un club à l'attention des joueurs loisirs d'autres clubs (tournois avec tableau loisirs...) peuvent être mises en ligne sur la page Promo Relax précédemment citée par la commission Promo Relax (demande à adresser à promorelax49@gmail.com). Attention : les tournois non loisirs entraînent généralement automatiquement une conversion de licence en version traditionnelle non gratuite (facturation adressée au club du joueur concerné) !

Communication des informations et résultats des rencontres : la saisie du score global de chaque rencontre, ainsi que des numéros de licence des joueurs concernés, est à effectuer obligatoirement sur SPID (ou avec GIRPE) et dans les meilleurs délais... *Par contre, il ne faut pas saisir le détail des résultats de chaque match de la rencontre afin d'éviter les échanges de points pour les quelques joueurs qui ont une licence traditionnelle (présidents, trésoriers, secrétaires, ...).*

Il n'y a pas d'envoi postal des feuilles de rencontres à faire au Comité. *Dans le cas exceptionnel où la saisie sur SPID est impossible*, il faut communiquer la feuille de rencontre au Comité par mail à l'adresse anjou.ping-sec@wanadoo.fr, sous forme électronique (envoi d'une photographie, d'un scan lisible...).

Attention : dans tous les cas, toutes les équipes doivent conserver jusqu'à la fin de la saison les exemplaires papiers des feuilles de rencontre ; elles peuvent avoir à être communiquées électroniquement à tout moment (et rapidement) à la demande du Comité ou de la commission Promo Relax (cas typique déjà rencontré pour départage d'*ex aequo*...).

Réunion des responsables d'équipes (4^{ème} trimestre 2018) : si un club souhaite accueillir la future réunion des responsables d'équipes et/ou participer au « pot » final, merci de nous en informer.

Verre de l'amitié offert par le club de Baugé en fin de réunion ; un grand merci à lui, ainsi qu'au club d'accueil de Ste Gemmes/Loire !



La page Promo Relax sur le site du Comité (avec d'autres photos ;-)) :

www.anjouping.org/competitions/championnats/promo-relax.html

La commission Promo Relax: Yannick ALMÉRAS et Bernard JAUD
promorelax49@gmail.com

Récapitulatif des diverses échéances (à noter sur les agendas) :

Dates	Échéances	Observations
22/12/2017 au matin	Limite d'inscription d'équipes supplémentaires en 2 ^{ème} phase	
23/12/2017	Fin de la 1 ^{ère} phase	<i>Pas de report de match au-delà</i>
15/01/2018	Début de la 2 ^{ème} phase	
22/03/2018	Éliminatoire tournoi individuel (jeudi)	
23/03/2018	Éliminatoire tournoi individuel (vendredi)	
26/03/2018	Éliminatoire tournoi individuel (lundi)	
21/04/2018	Fin de la 2 ^{ème} phase	<i>Pas de report de match au-delà</i>
13/04/2018 ou 20/04/2018 (selon vac. de Pâques...)	Finale du tournoi individuel à St Georges/Loire	
14, 15, ..., 24, 25/05/2018	Titre Promo Relax	<i>Autre option : 01/06/2018 à St Georges/L. en parallèle des finales de la Coupe de l'Anjou ?</i>
25/05/2018	Tournoi par équipes à Bauné	
01/10/2018	À confirmer : reprise saison 2018-2019	